

ETANG DE FOSSE NOIRE **REGLEMENT INTERIEUR**

1 – les FEUX ET LES BARBECUES SONT INTERDITS. Veuillez également à ne pas laisser de mégots au sol. Attention au risque d'incendie.

2 – La circulation des voitures doit être limitée au strict minimum. L'usage du vélo est recommandé. **L'accès des visiteurs en voiture est interdit**

3 – Les voitures des pêcheurs doivent être **stationnées de manière à laisser libre le passage** le long de l'étang (de même que les tentes et le matériel

4 – les chiens doivent être tenus **en laisse**

5 – la baignade est interdite parce que dangereuse.

6 - L'accès à l'étang est interdit de 21h00 à 8h du matin. L'entrée est susceptible d'être barrée pendant cette période. **Les visiteurs présents à ces heures** sont considérés comme **accompagnants et doivent régler leur dû.**

7 - Ramenez vos déchets, ne laissez pas de traces. Fumeurs : cendriers obligatoires

8 - Veillez à ne pas être bruyants.

9 - des WC sont à disposition au Château Robert. En forêt et en attendant des aménagements plus près des postes de pêche, **l'enfouissement (pelle US) est obligatoire.**

10 - Pour l'accès à la douche, les véhicules ne doivent PAS PASSER DANS LA COUR gravillonnée

11- Déchets : des conteneurs sont à votre disposition **à condition de pratiquer le tri sélectif :**

- **Verre :** dans les cagettes
- **Emballage :** papier, carton, bouteilles plastiques et canettes métalliques **le tout en sac** (pas de vrac)
- **Autres déchets (en sac)**

Attention : en cas de dépôt de déchets non triés, les propriétaires des déchets seront tenus de les remporter chez eux. **Pour la préservation de notre environnement, merci d'agir**

12 - en cas de prise tortue (cistude d'Europe) remise à l'eau immédiate obligatoire

ETANG DE FOSSE NOIRE **REGLEMENT DE PECHE**

- 1. 4 lignes au maximum** par pêcheur : un seul hameçon simple par ligne.
- 2. Les hameçons sans ardillons ou micro ardillons sont recommandés.** Pour les autres, il est recommandé d'écraser les ardillons.
- 3. pas d'hameçon plus gros** qu'une taille 1
- 4. pas de tresse en corps de ligne**(ou alors tête de ligne **en nylon obligatoire**)
- 5. utilisation de montage de sécurité obligatoire,** le plomb devant pouvoir coulisser par dessus tout nœud de raccord de tête de ligne.

6 - bouillettes ou graines obligatoirement cuites. Au maximum, **2kg de noix tigrées** par personne et par jour

7 - Pêche No-Kill uniquement : les prises doivent être remises à l'eau **dès que possible**. Pour les **carpes prises de nuit**, au maximum **1h30** après le lever du jour.

8 - les poissons doivent être arrosés régulièrement lors des séances photos qui doivent rester aussi courtes que possible, merci de vous munir d'un seau.

9 - matelas de réception obligatoire : dimensions minimales de **80cm x 60cm**

10 - Les barques sont tolérées mais avec modération et **gilet de sauvetage obligatoire** et après signature du quitus de responsabilité.

11 - Il est possible de **pêcher d'autres espèces** (gardons, tanches, carnassiers) mais toujours en **NO-Kill**. Bourriche interdite. **Remise à l'eau immédiate** exigée. Pour les carnassiers, seuls les hameçons simples sont autorisés, **la pêche au vif est interdite.**

12 - interdiction de **laisser vos lignes sans surveillance.**

13 - tout auteur de vol ou de **mutilation** de poissons **se verra poursuivi en justice.**

14 - toute personne contrevenant à ce règlement sera expulsée du plan d'eau **sans dédommagement.**

15 - Les esturgeons doivent être saisis à la main et sans épuiette